

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, greffier par intérim à la Ville de Waterloo, que lors d'une séance ordinaire tenue le 10 mars 2026, le conseil municipal a adopté le *Règlement 26-968 - Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux*.

Tous les intéressés peuvent consulter le Règlement numéro 26-968 au bureau du service du greffe situé au 417 rue de la Cour, Waterloo, pendant les heures d'ouverture, soit de 8 h 30 à 16 h 30 du lundi au jeudi et le vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 ou sur le site Internet de la Ville de Waterloo.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ à Waterloo, ce 16 septembre 2026

Patrick Gallagher
Greffier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Patrick Gallagher, greffier par intérim, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis en l'affichant aux endroits désignés par le Conseil municipal, le 16 septembre 2026.

DONNÉ à Waterloo, ce 16 septembre 2026

Patrick Gallagher
Greffier par intérim